Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture et publications ou notification du

Envoyé en préfecture le 15/01/2026
Reçu en préfecture le 15/01/2026
Publié le
ID : 022-212201321-20260115-2212202505-DE

Commune de LOHUEC

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL n°2212202505

Séance du 22 décembre 2025

Nbre de membres afférents au conseil municipal :10
En exercice : 10
Qui ont pris part à la délibération : 7

Date de la convocation : 16/12/2025
Date d'affichage : 16/12/2025

Le 22 décembre 2025 à 20 heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Claude LOZAC'H, maire,

Etaient présents : THOS, LE MARREC, BOURDOULOUS, DALMAT, LOZAC'H, LE CLEC'H, LEFEUVRE,

Etaient absents : BOURGEAIS, DUBOURG, GARION

Secrétaire de séance : LE MARREC

Objet de la délibération : **Modification simplifiée n°1 du PLUI de GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION – Avis de la commune**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L.153-41 et suivants relatifs à la procédure de modification de droit commun des plans locaux d'urbanisme (PLU, PLUi) ;

VU la délibération DEL2023-12-254 du Conseil d'Agglomération en date du 12 décembre 2023 approuvant le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Guingamp-Paimpol Agglomération ;

VU l'arrêté du Président n°2025-10-046 en date du 13 octobre 2025 prescrivant la modification simplifiée n°1 du PLUi de Guingamp-Paimpol Agglomération ;

VU la délibération du Conseil communautaire n°DEL2025-+10-237 en date du 21 octobre 2025 définissant les modalités de mise à disposition du public ;

VU le projet de modification n°1 du PLUi de Guingamp-Paimpol Agglomération notifié aux Personnes Publiques Associées (PPA) par courrier en date du 14 novembre 2025 ;

Le maire,
Claude LOZAC'H

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture et publications ou notification du

Envoyé en préfecture le 15/01/2026
Reçu en préfecture le 15/01/2026
Publié le
ID : 022-212201321-20260115-2212202505-DE

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents

- **D'émettre un avis favorable sur le projet de modification simplifiée n°1 du PLUi de Guingamp-Paimpol Agglomération.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance

MAIRIE DE LOHUEC (Côtes d'Armor)

Le maire,
Claude LOZAC'H